



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

EMS La Turmelière

Liré le 22 mai 2013

Lors du débrayage du 17 mai 2013, à l'issue de l'assemblée générale des salariés, il a été décidé un mouvement de grève pour le 24 mai 2013, jour de la réunion de notre Délégation Unique du Personnel.

En 2009, l'ARS nous a demandé une restructuration de nos services pour répondre aux nouveaux besoins des territoires. Les salariés ont fait des efforts d'adaptation, et ont eu de nouvelles missions : 4 antennes SESSAD, un CAFS, un IME-TED, un projet en partenariat avec la Sauvegarde de l'Enfance à Basse Goulaine. Cette restructuration a dû se faire à moyens constants alors qu'une telle opération engendre des frais importants !

L'ARS nous avait promis qu'il n'y aurait pas de licenciements... Pourtant c'est la seule solution évoquée par nos associations : l'ALS44 gestionnaire de l'EMS et l'URPEP (qui doit conduire le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et est l'interlocuteur de l'Agence Régionale de la Santé pour notre établissement).

Le CPOM construit et signé avec l'ARS sans diagnostic préalable est un échec ! Et on voudrait faire payer aux salariés et aux enfants accueillis les erreurs de cette gouvernance défailante ?

Pour les salariés, rien n'a été fait depuis 4 ans. On doit régler maintenant en urgence un déficit lié à une absence de mise en œuvre du CPOM et des erreurs de gestion...

Les salariés travaillent depuis des années auprès des jeunes en difficultés et doivent réduire les effectifs tout en maintenant un service de qualité.

Pourquoi écarte-t-on les questions des salariés ? Des solutions sont possibles pour réduire le déficit :

- **La restitution par l'URPEP des frais de siège à la hauteur de la signature du CPOM.**
- **La redéfinition du patrimoine en restituant à l'EMS des locaux FAL44 qui sont dévolus à l'accueil des jeunes.**
- **La demande à l'ARS de maintenir les emplois et donner les budgets nécessaires à la mise en œuvre du projet de l'établissement, d'approche psychanalytique.**

La conjoncture actuelle nous oblige à réduire les coûts. Nous en sommes conscients. Nous demandons à ce que cela se fasse dans le cadre d'un CPOM diagnostiqué, constructif et réaliste !

Nous nous battons toujours pour:

- **Le maintien d'un service de qualité**
- **La sauvegarde des emplois**
- **La sauvegarde des services**

Les salariés et les usagers ne doivent pas payer les erreurs de montage et de gouvernance du CPOM.

SOYONS PRÉSENTS

VENDREDI 24 MAI 9h / midi

**EMS La Turmelière vers la Salle du personnel
Et sur le rond-point de Liré (8h et 9h30)**

La Section Syndicale CFDT